

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Objet de la demande

Vous voulez obtenir l'autorisation d'installer, de maintenir sur la voie publique :

Une terrasse	<input type="checkbox"/>	1 ^{ère} demande	<input type="checkbox"/>
Un étalage	<input type="checkbox"/>	Reconduction	<input type="checkbox"/>

Identification du demandeur (propriétaire du fonds de commerce)

Pour une société :	Forme juridique :
	Nom de la société :
Nom (qualité du représentant) :	
Prénom :	Tél :
Adresse :	
Code postal :	Localité :
Adresse mail :	

Identification du fonds de commerce

Nom de l'enseigne de l'établissement :
Adresse de l'établissement :
Nature du commerce :
N° de SIRET :
En cas de reprise d'un commerce existant, nom du prédécesseur :

Toute demande d'autorisation d'occupation du domaine public doit être accompagnée des documents suivants :

- pour les commerçants, une copie de l'extrait d'inscription au registre du commerce pour l'année en cours,
- pour les artisans et artistes, une copie de l'inscription au registre des métiers,
- pour les débitants de boissons et les restaurateurs, une copie de la licence au nom du propriétaire ou de l'exploitant du fonds de commerce,
- plan ou croquis et descriptif de l'aménagement (mobilier ou support utilisé),
- copie de l'attestation d'assurance pour l'exploitation du domaine public.

Durée de l'autorisation : du		au	
Descriptif de l'installation :			
Nature de l'installation :		<input type="checkbox"/> sur trottoir	<input type="checkbox"/> sur place
Surface totale et maximale souhaitée en m ² :			
Largeur du trottoir existant :			
Emprise sur le domaine public :			
Occupation du trottoir :			
- le long de la façade commerciale	longueur	largeur	m ²
- contre-terrasse à la façade commerciale	longueur	largeur	m ²

Prescriptions spécifiques :

Le dossier de demande d'autorisation devra obligatoirement être complet, à défaut aucune autorisation ne sera délivrée.

Je soussigné, auteur de la présente demande, CERTIFIE exacts les renseignements qui y sont contenus et M'ENGAGE à respecter les règles en vigueur concernant les occupations du domaine public sous peine d'encourir les sanctions pénales applicables en cas de violation de ces règles (article R644-2).

Je M'ENGAGE également à payer les redevances et droits afférents à l'autorisation qui me sera délivrée.

Je M'ENGAGE à avertir les Services Municipaux de la Commune de Luri en cas de non-utilisation de la permission accordée, un mois au plus tard avant la date de début de la permission. A défaut les droits de stationnement resteront exigibles.

En cas de délivrance de l'autorisation sollicitée, je dégage entièrement de la présente, la responsabilité de la Commune de Luri si des accidents étaient provoqués, soit directement, soit indirectement par l'occupation citée plus haut.

Fait à
Le

Signature du demandeur (cachet de l'entreprise le cas échéant)
« Lu et approuvé »

La demande ne vaut pas autorisation, toute occupation du domaine public avant la date de délivrance de l'arrêté de voirie engage la seule responsabilité du demandeur.
